

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3279

présenté par  
M. Breton

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après les mots :

« code de la santé publique »,

insérer les mots :

« et le code de l'action familiale et sociale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le code de l'action familiale et sociale est également impacté comme l' a montré les rapport de l'IGAS sur l'évaluation de la loi de 2016 appelant à une harmonisation du régime légal de la personne de confiance dans ce code et dans celui du code de la santé publique